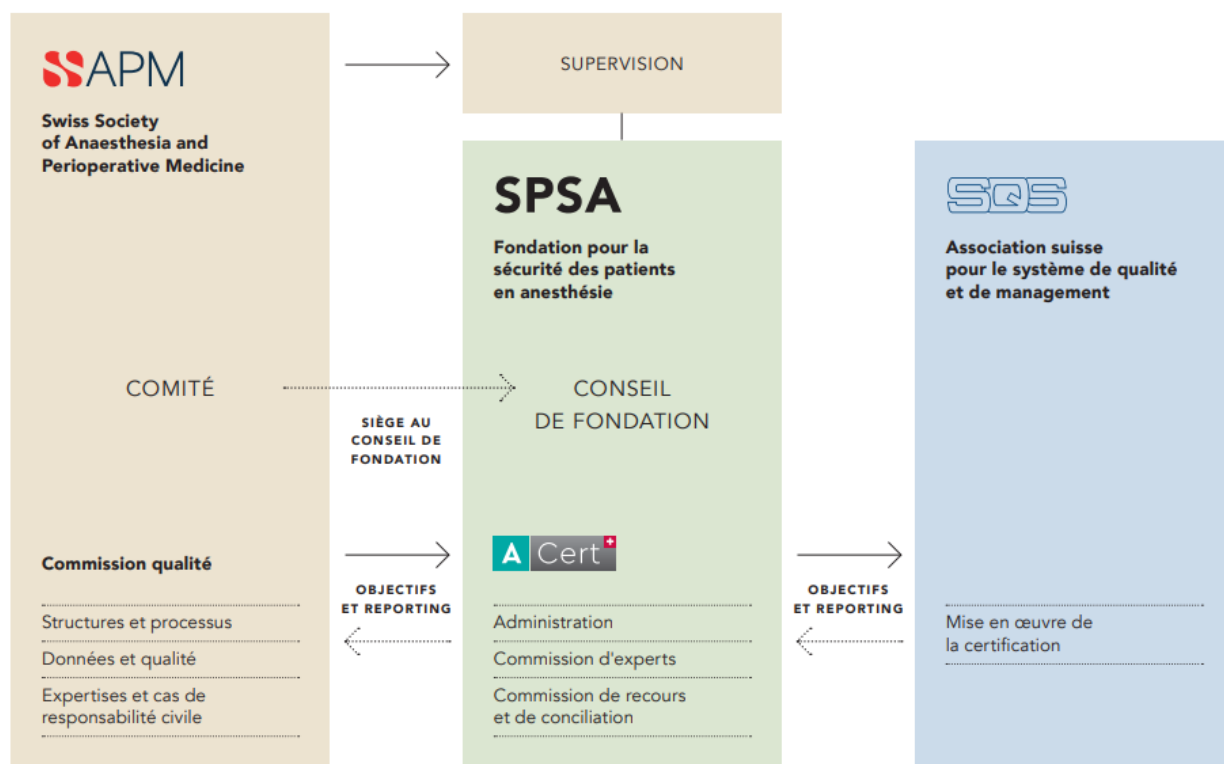




goes live!

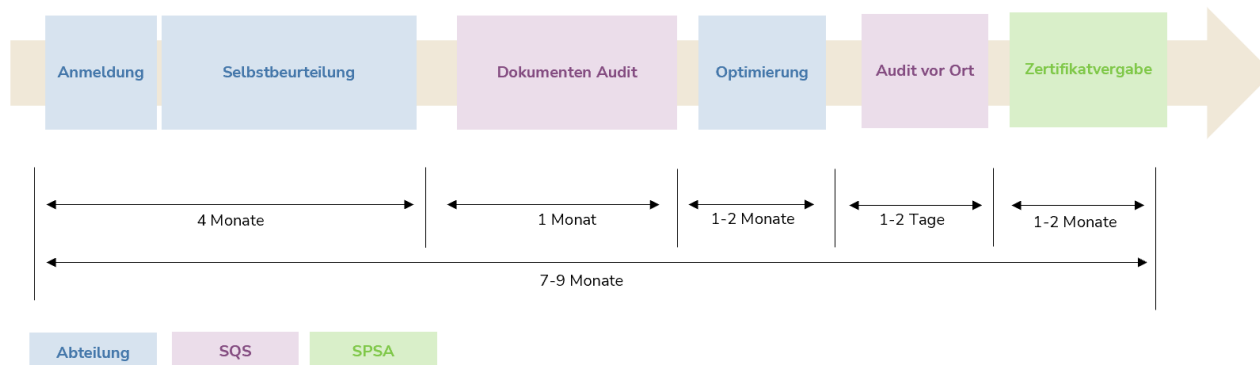
Mesdames, Messieurs, chères et chers Collègues

Ça y est ! C'est avec plaisir que nous vous informons que le programme A-CERT sera mis en ligne ces jours-ci, comme nous vous l'avions annoncé. Le programme de certification est organisé de la manière suivante :



En premier lieu, les services qui ont participé aux certifications probatoires en 2022 auront la possibilité d'effectuer leur première certification. Tous les autres services et cliniques intéressés à cette certification peuvent d'ores et déjà s'inscrire et seront planifiés dès le deuxième semestre de l'année.

L'aperçu suivant vous montre le calendrier entre l'inscription et la certification :



Le catalogue de certification A-CERT sera finalisé cette année, et une version française sera bientôt créée et testée. Par ailleurs, le site web SPSA-FSPA sera bientôt disponible également en une autre langue.

Le programme de certification est en constante évolution, notamment les définitions des conditions générales pour les audits de maintien et les recertifications.

Un deuxième atelier A-CERT pour la région germanophone à Berne sera lieu le 6 juillet et un atelier en français auront lieu cet été. Des informations plus précises suivront dès que possible.

Vous trouverez les informations détaillées actuelles sur les sites Internet de la Fondation pour la sécurité des patients en anesthésie www.spsa-fspa.ch et de la SSAPM www.ssapm.ch. Nous vous tiendrons régulièrement informés des nouveautés.

Nous nous réjouissons d'une participation active et restons à votre disposition pour toute question ou demande concernant A-CERT. Vous pouvez nous contacter directement ou à l'adresse e-mail acert@spsa-fspa.ch.

Avec nos cordiales salutations

Co-Président SSAPM
Président de la fondation FSPA
Responsable du secrétariat FSPA
Responsable du programme A-CERT

[Prof. Dr. med. Michael Ganter](#)
[Prof. Dr. med. Christoph Hofer](#)
[Dr. med. Suzanne Reuss Lübcke](#)
[Dr. med. Christine von Szadkowski](#)